

Déclarez en ligne et en toute simplicité ...

En accédant via **previs.WEB** à notre système de gestion, les employeurs affiliés peuvent en quelques clics saisir les notifications – de la mutation de données à la notification des incapacités de travail en passant par la consultation des listes de cotisations. Simplifiez vos processus et bénéficiez à tout moment d'un aperçu actualisé de vos collaborateurs.

Après le lancement réussi de **previs.WEB** au printemps dernier, déjà plus de la moitié de nos clients ont décidé d'utiliser désormais la plateforme en ligne pour effectuer les mutations de données. Les employeurs n'ont ainsi plus besoin de remplir des formulaires, de recueillir des signatures ou d'envoyer des documents par la poste. Du côté de la Previs, le traitement des documents papier n'est plus nécessaire. Avec **previs.WEB**, nous gagnons donc tous en efficacité.

Désormais, les employeurs peuvent également saisir via **previs.WEB** les absences pour incapacité de travail. Les données de base des collaborateurs concernés sont entièrement disponibles. Il suffit de remplir quelques informations et de joindre les certificats médicaux. Grâce au système, notre réassureur est également informé en temps utile. Cela permet – en concertation avec l'assureur d'indemnités journalières – d'engager sans tarder les mesures adéquates (conseil, Case Management, etc.). Le principal objectif est en effet de toujours faire en sorte que les collaborateurs concernés recouvrent une guérison durable pour pouvoir réintégrer leur poste.

Nous avons interrogé Lisa Lüthi, responsable de la gestion du personnel chez Spital fmi AG, sur son expérience avec **previs.WEB**.

Previs: Madame Lüthi, le système **previs.WEB simplifie-t-il la procédure de déclaration?**

Lisa Lüthi: Oui, absolument. La procédure de notification est plus rapide via la plateforme

en ligne et les retours d'information de la Previs nous parviennent également très vite. Notre fonctionnement interne est donc plus efficace.

Le système est-il simple d'utilisation?

previs.WEB est facile à utiliser et à comprendre. Sa présentation est claire.

Avez-vous dû adapter vos processus?

Nous n'avons dû procéder qu'à de légères adaptations. Grâce à **previs.WEB**, les modifications du mois sont généralement prises en compte sur le récapitulatif mensuel suivant, ce qui permet de vérifier plus aisément les factures. Du fait que la Previs dispose maintenant très rapidement des données, il est possible de procéder aux corrections et retenues sur salaire directement pour le mois concerné.

Ce que **previs.WEB vous permet de faire:**

- Saisir les entrées, les départs, les données personnelles, les adaptations de salaire et les modifications du taux d'occupation
- Consulter la liste des cotisations de tout l'effectif de personnel
- Obtenir un aperçu de toutes les mutations de données
- Notifier des absences pour incapacité de travail



member
ethos

Previs Prévoyance

Seftigenstrasse 362 | Case postale 250 | CH-3084 Wabern bei Bern
T 031 960 11 11 | F 031 960 11 33 | info@previs.ch | www.previs.ch

previs

Quand prévoyance
rime avec transparence